

## **Entretien avec Jacqueline Lastenouse, directeur honoraire de la Commission européenne**

**Propos recueillis à Bruxelles le 17 juillet 2011  
par Anne Dulphy et Christine Manigand**

### **Carrière européenne à la Commission européenne de 1962 à 2001**

1962 : stage dans le Service commun de presse et d'information

1963-1973 : membre de la Division de l'Information universitaire

- 1967 : fonctionnaire européen
- 1973 : nomination au grade d'administrateur principal

1973-2001 : chef de la Division de l'Information universitaire et de la Jeunesse

- 1974 : chef faisant fonction de la Division de l'Information universitaire
- 1990 : nomination au grade de Chef de division : lancement de l'action Jean Monnet, programmes de création de chaires universitaires et de cours sur l'intégration européenne ; soutien à la recherche et à la création de pôles européens dans les universités
- 2001 : directeur honoraire de la Commission européenne

**Comme nous l'envisagions et comme nous avons pris l'habitude de le faire parce que cela nous paraît une des richesses de ce type d'entretien par rapport à un certain nombre d'autres, nous souhaiterions vous interroger sur votre milieu d'origine, son poids dans votre trajectoire. Vous avez vécu au Portugal, vous avez passé votre baccalauréat au lycée français de Lisbonne, vous avez fait des études une année en Espagne, ensuite en Belgique à l'université catholique de Louvain, puis à Strasbourg. Nous nous interrogeons sur les raisons de ce parcours et nous demandons s'il vous avait amenée à vous intéresser à l'Europe puisque vous l'aviez parcourue.**

L'Europe était un aboutissement prévisible de ce parcours de jeunesse qui m'avait fait découvrir différentes cultures nationales et différents régimes politiques. Déjà le lycée français de Lisbonne où j'ai passé le baccalauréat dans les années 1950 était un microcosme de « l'international » et un espace culturel ouvert qui, sur la scène de

Lisbonne, symbolisait la France moderne et les valeurs de l'Éducation nationale française. Après le baccalauréat, les jeunes poursuivaient généralement leurs études dans leurs pays. Mais je ne me voyais pas commencer tout de suite des études en Europe. J'étais, à l'époque, très curieuse de l'Espagne et rêvais d'y passer une année. Toutes ces villes – Salamanque, Burgos... – que nous traversions régulièrement me fascinaient ; elles étaient des morceaux d'histoire restés intacts et figés dans le temps. J'étais réellement curieuse de cette Espagne, même si à chaque retour de vacances passées au-delà des Pyrénées nous mesurions l'enfermement dans lequel l'Espagne franquiste et le Portugal de Salazar s'enfonçaient et déplorions le côté insoutenable de la censure et de l'absence de liberté d'expression.

### **Vos parents étaient expatriés au Portugal ?**

Mon père, ingénieur en chimie et brasserie, avait été approché par le Groupe brassicole du Portugal pour diriger le complexe de Lisbonne. Mes parents se sont installés au Portugal et y sont restés. Les relations avec les autorités portugaises étaient sereines pour les étrangers résidant dans le pays tant qu'ils se tenaient à l'écart de la vie politique nationale. À deux reprises toutefois, ces relations ont été tendues pour ma famille. Une première fois lorsque mon père, cherchant à introduire un début de protection des droits des travailleurs, s'opposa aux licenciements sauvages qui se pratiquaient à l'époque, la PIDE – la police politique du régime – lui adressa une menace d'expulsion du pays, craignant toute amorce de revendications sociales. Une autre fois, plus tard dans les années 1970, lorsque les missionnaires de l'ordre des Pères Blancs d'Afrique, accusés de soutenir le Front de libération du Mozambique, furent accueillis par ma famille à Lisbonne ; cette fois, ce fut le patriarcat de Lisbonne qui négocia la mesure d'expulsion avec la PIDE et obtint sa levée. Je me souviens aussi que mon père avait supprimé l'abonnement que j'avais pris à *Témoignage chrétien* à la suite de saisies répétées par la censure. La crainte de la PIDE était générale dans toutes les couches de la société et maintenait une chape de silence autour des réseaux clandestins qui étaient mouvants et traqués.

### **C'est à cause du fonctionnement du régime que vous disiez : « Je ne me voyais pas commencer mes études en Europe », comme si on sentait l'Espagne et le Portugal à l'écart de l'Europe ?**

Le régime politique aurait plutôt dû m'inciter à quitter la péninsule mais l'attrait de l'Espagne a prédominé à ce moment-là. La formule « Aller en Europe » était d'usage courant et ne signifiait pas que le Portugal ou l'Espagne se sentaient à l'écart de l'Europe. Ils avaient conscience d'en faire pleinement partie... mais leur histoire s'était également écrite hors d'Europe, dans le sillage des grandes découvertes. L'année des « *Estudios hispanicos* », passée à l'université de Valladolid après le bac, m'a fait comprendre ce caractère « au-delà de l'Europe » propre à l'identité ibérique. Cependant la parenté de nos cultures était évidente : mêmes sources latines et même importance de la culture classique, en particulier le XVI<sup>e</sup> siècle espagnol – le Siècle d'or – dont les grands classiques précèdent d'un siècle nos grands classiques français. Cette identité culturelle existant de part et d'autre des Pyrénées était ignorée des cours de littérature du programme français.

Il faut rappeler que dès les années 1950 « Aller en Europe » devait aussi signifier fuir le franquisme et le régime de Salazar pour aller chercher de meilleures conditions de vie, plus de liberté et de démocratie dans les pays voisins. Dès lors, « Aller en Europe » symbolisa les flux de migrants ibériques qui passèrent les Pyrénées pour échapper à la pauvreté et à des régimes politiques qui semaient la peur. La censure, les polices politiques – la PIDE au Portugal – et l’absence de liberté d’expression étouffaient l’ensemble de la société. En Espagne, les divisions de la guerre civile restaient vives et la pression des militants de la Phalange, y compris au sein de la vie universitaire et des résidences d’étudiants, maintenait un climat de suspicion générale – non sans raison comme j’ai pu le constater à l’occasion d’une réunion des étudiantes antifascistes qui mettaient en garde contre les campagnes de dénonciation des étudiants franquistes. Après quelques semaines, chacun avait son étiquette ; l’insouciance de la jeunesse était superficielle et il faudra encore attendre vingt ans ! L’expérience de Valladolid m’a poussée vers des études de « l’international », des institutions politiques et de l’histoire. L’université catholique de Louvain offrait un programme très innovant allant dans ce sens et comportant des approches à la fois de droit public, de droit international et européen et d’histoire.

**Vous avez fait allusion à vos études qui apparemment sont pluridisciplinaires : il y avait une matière principale et des matières annexes ?**

Le programme d’études internationales de l’université de Louvain se donnait à la faculté de droit et se composait pour une large moitié de cours de droit et pour l’autre moitié de cours de science politique et de relations internationales. Il impliquait des travaux de recherches et débouchait, après quatre ans, sur un diplôme de licence. Un travail sur l’OTAN m’a amenée à l’Europe de la défense, et le mémoire de fin d’études qui portait sur le panaméricanisme des premières grandes organisations régionales ; le professeur Émile Lousse, éminent spécialiste d’histoire diplomatique, voulait mettre à profit mes connaissances d’espagnol et de portugais pour poursuivre ses propres travaux sur le sujet. Enfin, le cours de troisième cycle suivi ensuite à l’Institut d’études européennes de l’université de Strasbourg aboutira à l’Europe communautaire. Je me souviens de l’intérêt que nous ressentions pour les cours sur l’intégration européenne, les développements des Communautés, l’accélération du calendrier des réductions des droits de douane dont nous ignorions tout et le processus institutionnel – « tricéphale » comme a dit le professeur Pierre-Henri Teitgen. Oui, l’Europe suscitait de l’enthousiasme.

**Sans parler de prédestination, tout cet environnement, les études, le fait d’avoir été au Portugal, vous a-t-il prédisposée à un engagement européen ? Est-ce que vous avez tout de suite milité dans des structures européennes et lesquelles ?**

Parmi les enseignants à l’Institut, les professeurs Guy Héraud et Michel Mouskhély défendaient avec beaucoup de conviction l’allure fédéraliste du processus communautaire dont, disaient-ils, la dynamique conduisait vers les États-Unis d’Europe. Comment ne pas se sentir dans la marche du temps ? Et nous nous

sommes retrouvés nombreux à rejoindre, par curiosité ou par conviction, les mouvements européens actifs sur la place de Strasbourg tels les JEF – les Jeunesses européennes fédéralistes –, ou l'Union européenne fédéraliste – l'UEF. Je n'ai pas été particulièrement active ni assidue dans une structure militante européenne, bien que restée fidèle à travers le temps à l'UEF dont je suis toujours membre. Les années de Strasbourg ont également été celles de la découverte des groupes de réflexion comme les Cercles Esprit, les rencontres du père Congar, les jeudis du Foyer œcuménique d'Alsace ou encore les lectures du professeur Mandouze qui, tous, s'interrogeaient sur les problèmes de notre temps. Mais le Portugal ne disparaissait pas de mon monde et je continuais à faire parvenir à mes amis portugais de la documentation et du matériel d'information (brochures, drapeaux européens, etc.) sur l'Europe et les Communautés européennes.

**Quand vous parlez de militantisme, c'était un militantisme européiste, mais pas politique ?**

S'agissant du Portugal, la construction européenne apparaissait déjà pleinement comme un idéal politique alternatif, bien qu'il n'était pas vraiment facile de parler de l'Europe communautaire dans un pays qui considérait que son appartenance au Conseil de l'Europe suffisait pour établir son identité européenne.

**Si on creuse un peu la raison de votre militantisme, par comparaison avec certains Strasbourgeois pour qui ce fut la réconciliation franco-allemande, quel était véritablement votre moteur ?**

Le projet d'une Europe institutionnelle et démocratique avec des pouvoirs politiques réels était très mobilisateur – les traités de Rome allaient tellement plus loin que le Conseil de l'Europe et la réconciliation franco-allemande nous semblait sans doute acquise en 1960.

**Pour vous, c'était plutôt : « L'Europe c'est la démocratie. »**

Oui, je voyais déjà l'Europe élargie ... aux pays au-delà des Pyrénées !

**Comment entre-t-on comme stagiaire au Conseil de l'Europe ? C'est vous qui aviez choisi ou une occasion s'est présentée ?**

Le Conseil de l'Europe accordait chaque année un nombre important de stages aux étudiants de l'Institut d'études européennes. L'accès privilégié à la magnifique bibliothèque où l'on trouvait tous les documents des Communautés européennes était une chance très recherchée. Le stage m'a grandement facilité le travail de recherche sur l'Assemblée *ad hoc* et le projet de Communauté politique européenne que j'avais à faire pour le professeur Dusan Sidjanski, avec qui je garde toujours d'excellentes relations. Le stage offrait en outre l'expérience unique de partager la vie des services d'une administration européenne polyglotte et multinationale. Rattachée à la Direction générale de l'Information et de la Culture que dirigeait Paul Lévy, personnalité de la résistance belge, j'ai découvert au fil des communiqués de presse quotidiens – que les stagiaires pouvaient être amenés à rédiger – l'ampleur et la diversité des activités du Conseil de l'Europe. Mais j'y ai aussi vécu ma première

expérience de négociation internationale. La Direction générale (DG) de l'Information et de la Culture négociait à l'époque la création du CCC – le Centre de Coopération culturelle du Conseil de l'Europe, l'un des derniers projets portés par Denis de Rougemont – et m'avait chargée d'en établir les PV et les comptes rendus. Denis de Rougemont était une personnalité impressionnante !

### **Après l'arrivée au Conseil de l'Europe, c'est l'arrivée à la Commission : par quel biais ?**

Mes premiers contacts avec la Commission européenne sont liés à la recherche de documentation et de contacts avec des fonctionnaires de Bruxelles pour les besoins d'une thèse sur le groupe démocrate-chrétien à l'Assemblée commune que j'avais entreprise après le DEA. Un parlementaire belge de l'Assemblée consultative, M. Étienne de la Vallée Poussin, m'avait donné une lettre de recommandation pour Jacques-René Rabier<sup>1</sup>, directeur du Service commun de Presse et d'Information. Rabier n'eut aucun mal à retracer mon parcours strasbourgeois. Paul Lévy était son homologue du Conseil de l'Europe, et l'Institut des études européennes était le bénéficiaire chaque année de trois bourses d'études accordées conjointement par les deux institutions. J'avais eu la chance d'obtenir une de ces trois bourses. La longueur de la liste des entretiens que je sollicitais devait conduire Jacques Rabier à me proposer d'effectuer un stage de six mois qui me « donnerait tout le temps voulu pour parcourir la maison » et rencontrer les services utiles pour mon travail. Les démarches administratives réglées, j'ai commencé le stage en novembre 1962. À cette époque, les choses étaient simples !

### **Vous étiez vraiment recentrée sur l'Europe plutôt que sur les questions internationales ?**

Mon parcours devenait européen et « communautaire », en effet. Après le stage qui s'acheva en juin 1963, des contrats d'agents temporaires m'amènèrent jusqu'en 1965 et finalement jusqu'au concours d'entrée qui donne accès au statut de fonctionnaire.

### **Et vous êtes donc restée...**

... avec la conviction d'avoir trouvé le parfait endroit pour réaliser mon engagement européen. Jacques Rabier avait apporté à Bruxelles l'esprit des Pères fondateurs qui animait la Haute Autorité de la CECA. Proche collaborateur de Jean Monnet depuis 1946, il avait, comme lui, le souci d'expliquer aux citoyens le projet européen et ses objectifs politiques et n'hésitait pas à parler de conscience européenne et du nécessaire soutien de l'opinion publique. Deux milieux cibles avaient été retenus par la Haute Autorité : les milieux des syndicats et les milieux universitaires et de la jeunesse. En 1962-1963, l'information vers les milieux de la jeunesse et les milieux universitaires était en pleine expansion. Le Parlement européen avait adopté sous la pression du député allemand, Gerhard Kreyssig, lors du débat de 1959 sur le budget communautaire, un Fonds destiné à l'information de la jeunesse sur l'avenir de l'Europe. Ce Fonds Kreyssig venait légitimer l'action de la

---

<sup>1</sup> « Entretien avec Jacques-René Rabier », voir *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, janvier-avril 2009, n° 7.

politique d'information dans le domaine. Quant à l'information universitaire, qui s'était développée en réponse à la demande croissante des milieux universitaires eux-mêmes, la création en avril 1958 de l'Institut de la Communauté européenne pour les études universitaires, conjointement par Jean Monnet, Walter Hallstein, Paul Finet et Louis Armand – les présidents des trois exécutifs européens – devait confirmer « un intérêt particulier » pour le monde universitaire. Je pense que le préalable favorable ressenti au long des années pour l'action menée dans les milieux universitaires jusqu'en l'an 2000 remonte à cet engagement piloté par Jean Monnet et le président Hallstein.

Après l'adoption du Fonds Kreyssig en 1959, Jacques Rabier fit appel à Jean Moreau pour diriger la Division de l'Information universitaire et de la Jeunesse. Jean Moreau avait été l'artisan d'une politique européenne de la jeunesse avant l'heure. Il avait été en charge de 1946 à 1951, au sein du haut commandement français dans la zone d'occupation en Allemagne, d'une politique « de réconciliation » de la jeunesse franco-allemande de l'après-guerre. Il avait ensuite, à la demande de Paul-Henri Spaak, dirigé la Campagne européenne de la jeunesse lancée par le Mouvement européen (avec des financements de la Ford Foundation) afin de motiver les jeunes européens en faveur de la construction européenne et les détourner des sirènes des mouvements de jeunesse communistes alors actifs dans les pays européens.

### **C'était en quelle année ?**

De 1951 à 1955. Émile Noël connaissait Jean Moreau depuis ces années de l'après-guerre. Il avait obtenu de sa part un soutien pour son « Train de la liberté », un train exposition destiné aux jeunes qu'il avait lancé en 1946 et voulait faire circuler en France, en Allemagne, en Italie et en Belgique. Dix ans plus tard, Émile Noël, alors directeur de cabinet de Guy Mollet, à son tour, aidera Jean Moreau à trouver la rallonge nécessaire pour terminer la Campagne européenne de la Jeunesse. C'est donc tout naturellement que Jean Moreau fut invité à venir à Bruxelles pour s'occuper des affaires Jeunesse et prendre en juin 1960 le poste de chef de la Division Jeunesse et Information universitaire.

Lorsque je commençai le stage, au mois de novembre 1962, les professeurs et les chercheurs venaient en nombre frapper à la porte de Jacques Rabier, apportant leurs travaux de recherche et les thèses de doctorat de leurs étudiants. Mes premières tâches comme stagiaire ont consisté à classer ces travaux et à les faire connaître dans les directions générales, découvrant par-là les méandres des organigrammes. Le réseau d'antennes qui se mit en place allait faciliter pendant des décennies nos relations avec les services pour assurer l'accueil des chercheurs, la lecture de thèses, les demandes d'avis pour l'octroi de subventions à la publication, etc. Cette façon informelle de fonctionner s'inscrivait dans le mode de travail de Jacques Rabier qui avait gardé le style peu hiérarchique de la Haute Autorité, laissant à chacun la liberté de s'organiser dans son travail et cherchant avant tout à motiver ses équipes.

La recherche universitaire apparut donc rapidement comme l'élément d'approche susceptible de tracer une carte des milieux universitaires qui s'intéressaient à l'Europe. Dès 1961, un contrat fut passé avec l'Institut de la Communauté européenne pour les études universitaires afin de réaliser des enquêtes périodiques dans les



universités. Les premiers résultats apportèrent des indications précises et permirent d'identifier les professeurs et les chercheurs par discipline, par sujet, par université. Ils furent publiés dans des bulletins qui furent largement diffusés et jouèrent le rôle de premiers annuaires de « Qui fait quoi sur l'intégration européenne ».

En 1964-1965 : 585 thèses sont répertoriées. Leur nombre s'élève à 1 400 en 1968-1969 – dont 621 en droit européen, 563 en science économique et quelque 200 en science politique / sciences sociales. En 1975, ces chiffres passent à 3 000 thèses en cours. À partir de ce moment, le contrat fut passé avec le Centre d'études européennes de l'université de Louvain qui informatisa l'exercice, créa la base de données « Euristote, des recherches universitaires sur l'intégration européenne », procédant dorénavant à une collecte permanente des informations dans les universités des cinq continents.

**À cette époque ces travaux universitaires venaient de tous les pays membres ? Il n'y avait pas eu un flux venant particulièrement de l'un ou l'autre pays ?**

Dans les années 1960, 80 % des travaux recensés se faisaient dans les pays membres – 1 175 sur les 1 400 en 1969, dont près de 40 % en Allemagne soit 457, contre 252 en France, 388 en Italie, 45 en Belgique et 35 aux Pays-Bas. Mais ces premiers recensements firent également découvrir des travaux de politologues américains sur le phénomène de l'intégration européenne, l'identité du processus – fonctionnaliste ou fédéraliste –, de chercheurs japonais, des pays de l'Est – en particulier de la Charles University qui avaient profité du printemps de Prague pour prendre contact avec la Commission, des premiers chercheurs hongrois et même polonais. La collecte ne se limitait bientôt plus aux seuls pays membres.

Toutefois l'Allemagne resta longtemps le pays le plus fertile. Des professeurs des universités de Hambourg, Cologne, Francfort, Munich avaient fait partie des délégations allemandes aux négociations du traité de Paris et des traités de Rome et commencé très tôt à enseigner les matières communautaires et à créer des Europa Instituts. Un intérêt comparable émergeait en France.

**Je me demandais justement si, en 1962, en plein plan Fouchet, il y avait autant d'universitaires français qui s'intéressaient aux études européennes. C'est difficile à concevoir...**

Les statistiques le confirment. L'Europe devenait un sujet d'étude demandé et recherché, même en France. D'autant plus que, précisément en 1962, un arrêté ministériel a introduit un enseignement général sur les organisations européennes en troisième année de droit et de science économique, donnant une réelle impulsion à la création de troisièmes cycles européens non seulement à Paris mais aussi à Grenoble, Toulouse, Aix-en-Provence, Rennes, Bordeaux... Très vite, la carte française des enseignements européens a rejoint la carte allemande. Ces deux pays ont fourni la majeure partie des recherches de doctorat durant trois décennies à côté des universités belges et néerlandaises.

## **Et la jeunesse ?**

Fidèle à son approche de maillages européens, Jean Moreau chercha à rapprocher les organisations et mouvements de jeunesse existant dans nos pays. Mais les temps changeaient. Les jeunes délaissaient les structures traditionnelles et voulaient être entendus au niveau politique. Les « contestations étudiantes » qui avaient précédé en Allemagne le « mai 68 » français ont conduit Jean Moreau à vouloir leur donner une voix. Il ambitionnait désormais de créer une structure au niveau européen. Ce qui a abouti, après un grand colloque Jeunesse organisé par notre service en 1970, à la création du Forum européen de la Jeunesse. Celui-ci fut géré dans un premier temps par le Secrétariat général dans le cadre des partenariats avec la société civile, avant d'être repris par le Conseil de l'Europe de Strasbourg qui abrite aujourd'hui encore le siège du Forum. Je n'ai été que le témoin de cette importante action Jeunesse menée par notre Division, sauf à l'occasion du colloque dont je viens de parler qui a mobilisé toutes les énergies de notre service et avait rassemblé tous les types d'organisations de jeunesse, y compris les sections Jeunes des grands partis politiques.

Les autres initiatives, plus modestes, consistaient à soutenir la Campagne européenne des écoles, également en partenariat avec le Conseil de l'Europe, l'AEDE – l'Association européenne des enseignants, très active dans certains pays comme l'Italie et la Belgique – ou encore des programmes européens de télévision scolaires.

### **C'est-à-dire que la structure existante s'est étoffée...**

L'organigramme de la Division ne s'étoffa que lentement. Il comptait à peine trois postes en 1960 : un poste de chef de Division, un poste d'assistant et un poste de secrétaire ainsi qu'un poste d'agent détaché. L'équipe était réduite. En 1961, Fausta Deshormes, la jeune journaliste italienne de la Campagne européenne de la jeunesse, la rejoignit avec un contrat temporaire qui dura des années. Le poste d'auxiliaire que j'occupais était lui aussi temporaire. Mais Jean Moreau fit largement appel à des stagiaires. Ils furent toujours nombreux dans la Division : souvent trois ou quatre en même temps, parfois davantage. En outre, les deux personnes chargées des enquêtes « Recherche » faisaient, elles aussi, partie de l'équipe. L'ambiance était jeune et dynamique et un esprit militant flottait dans l'air. Il resta la marque de la Division. D'une manière générale, les premières générations de fonctionnaires de la Commission n'hésitaient pas à exprimer leur engagement pour la cause européenne. Jacques Delors devait remarquer au début des années 1990 la lente disparition de cet esprit européen dans la maison.

Jean Moreau gérait personnellement les affaires Jeunesse avec l'aide d'un poste d'agent détaché. Fausta Deshormes s'occupait en priorité des affaires universitaires tout en amorçant des actions d'information dans les milieux de la presse féminine – ce qui deviendra son domaine d'action par la suite. Elle gérait le programme des Bourses de recherche sur l'intégration européenne – un programme accordant vingt-cinq à trente bourses par an à de jeunes enseignants universitaires –, le Prix des Communautés européennes, les aides à la publication des thèses de doctorat ainsi que les relations avec les Bureaux de la Commission dans les capitales des pays membres, qui tous mettaient en place un correspondant universitaire. C'est avec elle que je pris progressivement en charge la politique des Centres de documentation



européenne, tout en continuant à assurer l'accueil des professeurs et des chercheurs, le suivi des enquêtes sur la recherche et les relations avec les associations de professeurs qui, à partir de 1969, vinrent régulièrement à Bruxelles et devinrent rapidement nos partenaires organisés.

La coopération au sein de l'équipe était excellente et conviviale, Jean Moreau, ayant le souci comme Jacques Rabier de faire confiance à ses collaborateurs et de compter sur leur engagement et leur dévouement. Son approche visait, comme dans ses expériences passées, à créer des liens entre des partenaires qui partageaient un même intérêt : les chercheurs (rencontres des jeunes chercheurs), les professeurs (par le biais des associations universitaires d'études européennes), les organisations de jeunesse, la presse féminine européenne, etc. Son charisme toujours respectueux des autres transcendait son action et motivait ses interlocuteurs et ses collaborateurs. Tout au long de ces premières années, les budgets affectés aux affaires universitaires restèrent adaptés aux besoins et ne subirent pas de restrictions, même après les accords de Luxembourg qui concluaient l'épisode de la chaise vide de 1965, contrairement à ce qui a pu être dit. Jacques Rabier comme Jean Moreau ont sauvé les moyens d'action de leur politique en direction des universités et de la jeunesse.

**Votre schéma est très clair et vous avez devancé notre question sur le budget. Dans les structures où vous êtes recrutée, aussi bien action universitaire que jeunesse, combien y avait-il de personnes, y avait-il un organigramme très précis, aviez-vous des responsabilités bien définies ou était-ce plutôt l'enthousiasme des commencements ?**

Il y a toujours l'enthousiasme des commencements. En 1970, l'organigramme s'améliora légèrement : avec trois postes A, un poste d'assistant et deux postes de secrétariat. Un poste A supplémentaire obtenu par détachement qui s'occupait de la Jeunesse et un autre poste A junior que j'allais occuper. Enfin, toujours plusieurs stagiaires. L'organisation interne resta pragmatique et perméable entre l'action universitaire et les actions « Jeunesse » – du moins jusqu'au sommet de La Haye de décembre 1969 qui consacra au point 16 de son communiqué final la reconnaissance d'une politique de la Jeunesse. En juin 1973, au moment où Jean Moreau quitta la Commission, la Division pouvait compter dix à douze personnes, sous différents statuts.

**Mais les structures étaient petites finalement.**

Oui, elles le resteront longtemps ! Parfois je me demande encore comment nous avons pu organiser six grands colloques par an, une série de grands séminaires, créer autant de centres de documentation, gérer trente bourses avec cinquante ou soixante dossiers de candidature par an et accueillir des professeurs de plus en plus de pays, ainsi que des jeunes chercheurs. Je me souviens que je rentrais toujours tard à la maison le soir.

### **Vous aviez des journées qui devaient être plus que bien remplies !**

Si je regarde mes anciens agendas, je m'étonne de notre dynamisme. La motivation soulevait des montagnes et nous étions conscients de devoir prendre des décisions importantes dans nos domaines respectifs.

Un de vos collègues chercheurs, Philippe Aldrin, remarque dans un numéro récent de la revue *Politix* « que Rabier ait pu prendre des initiatives, il n'y a pas lieu de s'en étonner, tant les agents hiérarchiques de l'administration européenne, comme d'autres grands serviteurs d'État, bénéficient d'une latitude d'action politique importante du fait de leurs compétences spécialisées, de leurs expériences des dossiers, des procédures acquises par une permanence relative au cœur du pouvoir ». Poursuivant : « Impliqués dans la conception de politiques, dans la rédaction d'initiatives et de textes législatifs, les hauts fonctionnaires communautaires (...) entretiennent leurs propres réseaux d'interlocuteurs et de partenaires ». Les deux facteurs indiqués, la permanence dans un sujet et l'autonomie pour aller de l'avant, se sont souvent retrouvés réunis dans mon parcours à la Commission.

### **Jacques-René Rabier l'avait, cette autonomie et cette permanence ? Et vous ensuite, vous l'aviez à tous les échelons ?**

Oui, en effet. Rabier venait de Luxembourg où Jean Monnet lui avait fait confiance pour mener une politique d'information qui réponde à ses attentes. Il avait vingt ans d'expérience dans le monde de l'Information quand il quitta la Commission en 1973. La manière de diriger de Jacques Rabier passait par le dialogue, plus rarement par « la voie hiérarchique », à « la manière Monnet » disait-il. Si nous devons creuser les raisons qui ont permis à la Direction générale de l'Information de survivre à travers le temps, sans doute faut-il considérer l'héritage direct de Jean Monnet qu'elle symbolisait. L'on pouvait craindre des dérapages possibles de la politique d'information qui avait parfois la parole libre dans certains magazines des Bureaux d'information. On pouvait en effet avoir peur de l'Information.

### **« On avait peur », c'est-à-dire les institutions, les États membres, tout le monde ?**

Peur est un grand mot mais les États membres pouvaient en effet craindre une trop grande visibilité de l'action de la Commission. Ils n'ont jamais réclamé une véritable politique d'Information. Quant à la Commission, elle avait d'autres priorités et cherchait à éviter toute source de tension avec eux.

### **L'information paraissait secondaire...**

Hallstein et Monnet étaient conscients de la nécessité d'informer l'opinion publique. Mais, avec le temps, l'objectif premier était de faire progresser la construction européenne avant tout, et l'opinion publique pouvait devenir un frein. Aller au plus vite le plus loin possible. Ce n'est qu'avec la perspective de l'élection du Parlement européen au suffrage direct que la politique d'Information a pu jouer un rôle. Mais la présidence Jenkins avait une autre approche de l'Information. Une approche plus factuelle et moins politique, plus directement rattachée aux Directions générales et à leurs informations techniques. C'est l'époque où l'Information universitaire a elle

aussi été menacée dans son existence, mais elle fut heureusement sauvée par le Parlement européen et l'arrivée du président Thorn.

**Dans cette information universitaire, y a-t-il eu des grandes périodes ou avez-vous mené finalement tous les chantiers à peu près en même temps ?**

Le champ couvert par l'information universitaire n'a cessé de s'élargir au fil du temps et, si plusieurs chantiers ont démarré dès les années 1960, chaque décennie, ensuite, a connu des grands chantiers : la consolidation du « vivier » des spécialistes académiques des affaires européennes, l'ouverture sur le monde et l'arrivée des universitaires portugais et espagnols au cours des années 1970, les historiens, la Chine et l'aboutissement d'une politique de réseaux avec la création de ECSA-Europe et ECSA-Monde dans les années 1980, et enfin, à partir de 1990, l'Action Jean Monnet et l'arrivée des chaires Jean Monnet.

**Donc il fallait se préparer à couvrir tous les terrains. Mais les années 1960, c'est le répertoire...**

...le répertoire, les grandes associations nationales de professeurs, mais aussi les CDE – les Centres de documentation européenne – qui allaient apporter aux universités les sources documentaires indispensables au développement de la recherche.

La légende interne veut que la création de la première association de professeurs, l'association française, la Commission pour l'étude des Communautés européennes (CEDECE), réponde à une suggestion d'Émile Noël, le secrétaire général de la Commission, adressée fin 1964 au professeur Pierre-Henri Teitgen. Fidèle à son approche, Émile Noël aurait souligné l'intérêt d'une rencontre avec les autres professeurs français engagés dans ces nouvelles études européennes, et d'une formule qui leur donnerait une visibilité auprès des collègues et du monde universitaire extérieur. Les quelque trente professeurs de droit et d'économie qui se réunirent dans les mois qui suivirent, décidèrent de créer une association, la CEDECE. La légende veut aussi que le président Hallstein ait encouragé ses collègues allemands à aller dans le même sens et, dès 1965, l'Arbeitskreis für Europäische Integration ou AEI se mit en place, sous la présidence de l'éminent professeur Müller-Armack, avec la participation de près de quatre-vingts professeurs de droit, d'économie, de science politique et d'histoire. Les mêmes structures se sont mises en place dans les autres pays membres ainsi qu'au Danemark et en Angleterre. Très rapidement, ces prestigieuses associations de professeurs s'adressèrent à la Commission et devinrent des interlocuteurs privilégiés. Le président Hallstein participait aux rencontres de l'Arbeitskreis et Émile Noël à celles de la CEDECE.

**Juristes, économistes, vous ne mentionnez pas les historiens.**

Parce qu'à l'époque, rares sont les historiens qui s'intéressaient à la construction européenne. Ils occuperont largement la décennie des années 1980. Les professeurs Hans-Peter Schwarz, illustre professeur d'histoire membre de l'AEI, et Jean-Baptiste Duroselle seront alors nos premiers conseillers.

L'autre grand chantier des années 1960 fut celui des Centres de documentation européenne dont j'eus rapidement la charge. Jean Moreau ne voulait pas reprendre la formule des bibliothèques dépositaires de la CECA et a lié l'obtention des publications communautaires à la présence réelle de recherches et d'enseignements sur les matières européennes. Le statut de CDE fut dès lors accordé sur cette base aux facultés et instituts. Il fut négocié avec les professeurs qui dirigeaient les programmes « européens ». La formule a permis l'émergence de petites structures européennes sur place dans les universités qui devinrent souvent les embryons de futurs Instituts européens. Cette souplesse fut particulièrement appréciée par les pionniers des études européennes dans les pays de l'Est, et les pays tiers en général.

En amont, la politique des CDE a exigé un important exercice d'organisation et de transparence au sein des services de la Commission. Chaque DG décidait librement de ses publications, de leurs tirages et de leur diffusion. Grâce à une intervention d'Émile Noël, un Comité inter-institutionnel y mit progressivement de l'ordre.

### **Il n'y a pas eu de direction qui faisait de la rétention sur telle ou telle documentation ?**

Certes, mais l'autorité de Noël a permis d'aboutir. Le secrétariat général présidait les réunions et les DG ont fini par coopérer en y trouvant leur compte car l'Office des publications allait centraliser les envois vers tous ces destinataires universitaires qu'ils servaient « à la carte » jusque-là. En 1973, il y avait 148 CDE, dont 115 dans la Communauté élargie et 33 dans des pays tiers, notamment 3 en Pologne, 1 à Budapest et 1 à Prague.

### **Avez-vous eu des contacts avec des universitaires de l'Europe de l'Est à ce moment-là ?**

Les premiers contacts datent du printemps de Prague, en 1968. Je garde un souvenir poignant d'un professeur tchèque qui, bien que très malade, avait tenu à venir « voir » la Commission européenne et à l'encourager à développer des relations avec son université, la Charles University. Il devait décéder le mois suivant, heureux d'avoir obtenu la création d'un Centre de documentation européenne. Les premiers CDE dans les pays de l'Est datent de cette période ainsi que les visites de plus en plus nombreuses de professeurs et chercheurs. Il fallut attendre 1980 pour constater que l'intérêt pour le Marché commun existait dans ces pays et constater également que les services de la Commission n'y étaient pas préparés. Nous savions combien il était difficile de faire recevoir des professeurs de l'Est par nos collègues dans les DG – que je finissais par inviter à venir les rencontrer dans mon bureau – mais ne nous attendions pas à un refus du porte-parole d'annoncer la liste des lauréats de nos bourses de recherche sur l'intégration européenne parce qu'elle comportait deux jeunes chercheurs polonais de l'université de Gdansk, sous le prétexte que la Communauté n'entretenait pas de relations diplomatiques avec le COMECON. La négociation dura dix jours avant de faire accepter le principe « d'universités sans frontières » qui était le nôtre !

### **Les actions ont-elles évolué avec l'élargissement de l'Europe ? Elles ont évidemment pris de l'ampleur avec des nouveaux partenaires, mais ont-elles également changé ?**

1973, année de l'élargissement, fut pour moi l'année de tous les changements, l'année des ruptures. Jacques Rabier et Jean Moreau ont quitté la Commission et Fausta Deshormes a rejoint le cabinet du Commissaire Scarascia-Mugnozza.

L'Information universitaire perdit la position privilégiée qu'elle occupait jusque-là et son approche fut remise en cause par le nouveau directeur, un professeur britannique, moins libéral. Le successeur de Jean Moreau, Adriaan Sprey, ancien membre du cabinet Mansholt, s'en inquiéta. Européen de la première heure, il essaya de s'opposer au rattachement de la Division à la DG de la Recherche que la « réforme Jenkins » allait finalement imposer en 1978.

Adriaan Sprey n'était pas un expert des affaires universitaires et de la jeunesse, mais il nous faisait confiance et allait progressivement me confier l'ensemble de l'action universitaire dont je fus seule en charge après son départ en 1978. Car Adriaan Sprey quitta la Commission. Il accepta mal le transfert à la DG Recherche, nos activités restant inchangées et nos budgets relevant toujours de la DG Information. La situation n'était pas commode. Quant au volet « Jeunesse », Sprey n'a pas pu éviter son abandon au terme d'une négociation avec la DG des Affaires sociales qui finit par le récupérer et l'intégrer dans sa politique d'insertion des jeunes dans la vie active. La période 1973-1979 fut donc riche mais aussi difficile à plusieurs égards.

### **Comment se passait la cohabitation ?**

Plutôt bien et mieux que prévue car le directeur général de la Recherche, Gunther Schuster, a rapidement compris que la réforme Jenkins conduisait à l'affaiblissement de la politique de l'Information universitaire et de la Jeunesse qu'il voulait sauvegarder à tout prix. J'ai longtemps pensé que cet Allemand très européen avait peut-être participé dans sa jeunesse aux séminaires de la Lorelei que Moreau avait jadis animés. Schuster mit donc rapidement les choses au point avec la DG Information et me signifia que je dépendais désormais directement de lui et de Paul Collowald<sup>2</sup> – alors directeur général *ad interim* de la DG Information. Il faut ajouter que notre rattachement à la DG Recherche, dans une nouvelle Direction « Éducation », devait également servir le projet de Hywel Jones et du cabinet britannique, d'amorcer une politique de l'éducation au niveau européen en regroupant les différents services qui avaient des relations avec les milieux éducatifs ou universitaires. Gunther Schuster refusa de nous maintenir dans ces visées. L'épisode fut clos avec l'arrivée de la Commission Thorn qui, suivant les conclusions du Rapport Schall au Parlement européen, de décembre 1980, mit fin à la réforme Jenkins et décida de notre rapatriement à la DG Information. Le détachement a duré deux ans. Il s'est traduit par des inconvénients pratiques sans nombre liés à notre éloignement du Berlaymont et de la DG Information qui restait notre DG opérationnelle et dont dépendait toujours notre budget.

<sup>2</sup> « Entretien avec Paul Collowald », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, janvier-avril 2011, n° 13.

### **Quelles autres actions avez-vous menées un petit peu plus tard, dans les années 1970 ?**

Nous poursuivons, au long des années 1970, avec des équipes réduites, les mêmes programmes des Bourses de Recherche, du Prix des Communautés, des CDE, des Visites d'étude, des subventions diverses. Tous ces programmes s'étendirent en effet à de nouveaux partenaires du Portugal et d'Espagne, libérés de leurs régimes autoritaires, et où nous allons développer des actions intensives avec la création d'associations de professeurs et chercheurs et l'organisation de colloques et séminaires auxquels Pierre-Henri Teitgen apporta son concours, ainsi que Pierre Pescatore et tant d'autres grands noms des études européennes.

L'élargissement a donné une visibilité mondiale à la construction européenne.

Le Japon s'y intéressa. Les professeurs japonais créèrent en 1975 leur EC Gakkay avec, dès le départ, plus de quarante professeurs, économistes, juristes et politologues. Les premiers contacts avec le professeur Hosoya remontent à la fin 1969 et ont porté leurs fruits. Lors d'une de ses dernières visites, il m'a confié qu'à l'époque c'était en effet la situation de la concurrence automobile en Europe qui l'avait amené à Bruxelles. Il revint tous les ans. Les premières visites du professeur Ferenc Madl de l'université Etvos Lorand de Budapest datent également de 1975. Son rôle a été essentiel dans la mobilisation du milieu académique hongrois qui compte aujourd'hui plusieurs CDE et au moins cinq centres d'études des CE. Le temps que nous passions avec tous ces universitaires et jeunes chercheurs se trouva largement récompensé par les initiatives qu'ils prirent plus tard dans leur pays. La décennie correspond réellement à une ouverture sur le monde.

De nouvelles disciplines sont apparues. Nous les avons intégrées dans nos programmes, comme les études des relations internationales avec Marcel Merle et Susan Strange. Le professeur Merle crée la SEPERI, la Société européenne pour l'étude des relations internationales, qui organisa des colloques, lança des projets de recherche et collabora avec les réseaux existants. Une association d'*Asian Studies* vit également le jour. En 1976, un budget spécial « Élections directes » nous permit de soutenir cinq groupes de recherche coordonnés par l'université de Mannheim. Un autre budget spécial nous fut accordé pour des colloques sur le projet d'une Union politique et le Rapport Tindemans. L'activité était intense et les réseaux s'élargissaient.

En 1978, le dernier Prix des CE fut remis, mettant fin à un programme de vingt ans mais dont le poids administratif était devenu trop lourd. C'était la fin d'une coopération heureuse avec un jury qui comptait Pierre Pescatore, Pierre-Henri Teitgen et le Professeur Ziebura parmi ses membres. Mais la fin des années 1970 correspond aussi à l'arrivée des historiens dans les études européennes. En 1979, Michel Dumoulin, un jeune chercheur en histoire contemporaine de l'université de Louvain-La-Neuve, obtint une de nos Bourses de recherche sur l'intégration européenne.



### **Les historiens sont arrivés donc tardivement, après les juristes et les économistes.**

Sans doute, mais les historiens suivent le rythme des archives. Or, en 1980, les archives communautaires des débuts de la CECA venaient à peine d'être déposées auprès de l'Institut universitaire européen de Florence et les archives nationales de l'époque allaient également tomber dans le domaine public. La Commission décida de saisir ce moment pour inviter des historiens à prendre connaissance des archives CECA et des différentes autres sources communautaires. Le professeur Hans-Peter Schwarz, membre de l'AEI, m'avait à plusieurs reprises suggéré de lancer une initiative pour les historiens. Il nous aida, avec le professeur Jean Baptiste Duroselle, à établir une première liste de noms et à finaliser le programme d'un colloque. Ce colloque s'est tenu, à la demande du président Thorn, à Luxembourg les 28 et 29 janvier 1982. La date est historique. Elle scelle la naissance d'une relation durable avec les historiens. La liste des quatre-vingts participants est impressionnante : les professeurs Duroselle, Girault, Poidevin, Kaspi, Roth, Vaïsse, Gerbet... pour la France ; Josef Becker, Walter Lipgens, Hans Schröder pour l'Allemagne, Enrico Serra, Di Nolfo, pour l'Italie ; Donald Watt, Milward, Parker... pour le Royaume-Uni ; Gilbert Trausch pour le Luxembourg, etc. Tous ces historiens qui connaissaient les travaux les uns des autres ont salué l'occasion qui leur était donnée de se rencontrer personnellement, souvent même pour la première fois. L'enthousiasme était réel et le professeur Girault, annonça, au nom de tous les participants, la création d'un « Groupe de Liaison des historiens européens auprès des Communautés européennes ». Composé de dix à douze membres fondateurs – en principe deux par pays –, il représentait les historiens sans viser à devenir une association ouverte à tous les historiens. Il resta notre interlocuteur jusqu'à l'an 2000. Sa priorité consistait à promouvoir la recherche et à mobiliser les jeunes chercheurs sur des thématiques nouvelles et les thèmes des grands colloques périodiques que le Groupe entendait organiser. Le premier fut organisé en 1984, à Strasbourg, par le professeur Raymond Poidevin sur le thème des débuts de la construction européenne. C'est un colloque de haut niveau scientifique qui donna la marque de l'ambition du Groupe de Liaison. D'autres colloques ont suivi, tous les deux ans. En 1987, il se tint à Rome et porta sur les trente ans des traités de Rome. Le professeur Enrico Serra en fut le coordinateur. Ce colloque de Rome fit date dans les annales car Émile Noël avait imposé la participation de témoins et d'acteurs de l'époque. Cette intervention directe n'avait pas été bien accueillie ; néanmoins elle devait s'avérer justifiée, car la présence des témoins a permis d'aller au-delà des archives disponibles et a conduit, tant elle est apparue profitable, à un débat sur la méthode de la recherche historique.

### **Ce n'était peut-être pas courant à l'époque.**

Cela se passait il y a plus de vingt-cinq ans. Depuis, les sources orales sont entrées dans la pratique. La Commission en fait même une source de base pour le récit de son histoire interne qu'elle a confié au consortium d'historiens constitué par le professeur Michel Dumoulin de l'université catholique de Louvain. Le colloque de Rome est resté le colloque de référence...

### **... sur le point de la méthodologie.**

Également quant à son apport à l'histoire des négociations et de la relance européenne de 1957. La plupart des témoins ont apporté des contributions importantes qui font de l'ouvrage une source unique pour l'étude de la construction européenne...

### **... et de haute tenue quand on le lit. On ne peut pas en dire autant de tous les colloques suivants.**

D'une façon générale, ils ont contribué à faire avancer la recherche des jeunes chercheurs, parfois sur des thématiques moins mobilisatrices, il est vrai, qu'à l'époque des signataires des traités.

Au début des années 1990, le Groupe de Liaison lança sa *Revue d'histoire de l'intégration européenne* – ou *Journal of European Integration History* –, plus largement ouverte aux jeunes chercheurs et qui joua un rôle de pôle européen pour les historiens. Soutenue au départ par l'Information universitaire, la revue est aujourd'hui dans sa dix-septième année et sa qualité est incontestable.

L'approche spécifique du Groupe de liaison basée sur l'effet mobilisateur de la recherche a conduit à la création de réseaux d'historiens européens. En 1987, les Associations universitaires des études européennes des pays membres nées dans les années soixante décidèrent enfin de se regrouper dans une structure européenne, ECSA-Europe ou European Community Studies Association. C'était un grand pas en avant car, depuis 1969, nous les invitions deux fois par an à se rencontrer à Bruxelles et à développer des projets ensemble sans obtenir qu'elles créent une structure commune. Le professeur Malcolm Anderson en fut le premier président. ECSA-Europe organisa aussi périodiquement des grands colloques pluridisciplinaires auxquels, dès 1989, participa l'association sœur ECSA-World. Il existe aujourd'hui plus de soixante ECSA nationales dans le monde. Ces méga-colloques, financés par l'Information universitaire, se tiennent à la Commission. Le monde des études européennes prend enfin une dimension européenne et devient visible. Le prochain se tiendra au mois de novembre de cette année.

### **Cela s'est développé dans les années 1980...**

... Juste à temps pour lancer le vaste projet de l'Action Jean Monnet en 1989 et conduire, grâce aux budgets PHARE, des programmes de formation accélérée sur les questions communautaires en Pologne, Hongrie et Tchécoslovaquie. Une série de recherches sur les adaptations juridiques, économiques et administratives de ces pays à l'économie de marché fut menée à partir de 1990.

Avant de parler de l'Action Jean Monnet qui fut l'aboutissement de la longue et patiente politique de l'Information universitaire, il faut rappeler combien les études européennes se sont répandues dans le monde, y compris en Chine. En 1983, la Commission accueillit un premier stagiaire chinois, Dai Bingran, chercheur de l'université Fudan de Shanghai, où un CDE avait été constitué en 1981 sur la base précisément des travaux auxquels participait le stagiaire. À son retour, il créa une association, la Chinese Society for EC Studies, qui regroupait les chercheurs et

enseignants des quatre autres Centres de documentation européenne du pays. Un premier symposium fut organisé en 1986. Émile Noël accepta d'y participer et nous avons découvert, au fil des colloques, l'important effort de recherche sur les Communautés européennes existant dans ces universités chinoises. Ils étaient une quinzaine de professeurs et chercheurs en 1986 et ils sont plus de cent cinquante aujourd'hui. Parmi les sujets traités vers 1994, l'étude du système de pondération des voix au Conseil ! L'année dernière, la Commission a attribué à ce cher professeur Dai Bingran le premier « Prix Jean Monnet » en hommage à son action européenne en Chine.

Enfin, nous arrivons à l'Action Jean Monnet : l'aboutissement de l'Information universitaire.

Après le départ de Jacques Rabier en 1973, la Direction générale de l'Information connut un parcours hésitant. Plusieurs directeurs généraux allaient se succéder et une fusion avec le Groupe du Porte-Parole intervint même de 1977 à la fin 1980. En 1987, Manuel Santarelli, ancien collaborateur de la première équipe de Jean Moreau en 1960-1961, fut nommé directeur général *ad interim*.

Dès son arrivée, il m'encouragea à prendre une initiative d'envergure pour renouveler nos relations avec les milieux universitaires. Je lui proposais aussitôt de lancer un programme de créations de chaires européennes qui donneraient une visibilité aux professeurs des matières européennes dont la spécialité européenne – comme le droit communautaire par exemple – restait souvent cachée sous des intitulés de cours généraux. Après un échange de notes expliquant le projet, l'idée fut acceptée et l'accord donné dans les deux jours. L'Action Jean Monnet fut le fruit d'un heureux concours de circonstances.

Les modalités du Projet ont été négociées et convenues avec les autorités académiques – le Comité de liaison des Conférences nationales des recteurs et présidents des universités des États membres, d'une part, et les professeurs, d'autre part – par le biais de ECSA-Europe. Le Comité de liaison fut enthousiaste et efficace. Enthousiaste parce que, pour la première fois, les présidents et les recteurs furent invités à coopérer à un projet qui ne relevait pas des ministères nationaux : le contenu des enseignements, domaine réservé des universités. Efficace, car il était conscient de la nécessité d'adapter les enseignements aux développements de l'intégration européenne.

Un avant-projet vit le jour en 1988. Les universités acceptèrent une formule de co-financement des chaires européennes pendant trois ans et leur maintien pendant une période totale de sept ans. L'identité « européenne » fut clairement indiquée. Un organe académique, le Conseil universitaire de l'Action Jean Monnet, composé de quatre membres du Comité de liaison des recteurs et présidents d'université et de quatre membres de ECSA-Europe, assuma les fonctions de sélection et d'évaluation des candidatures universitaires. Tous les arrangements se négocièrent sans heurts. L'avant-projet fut ensuite soumis aux professeurs de ECSA-Europe qui y ajoutèrent leurs suggestions et remarques. Il fut enfin proposé à M. Jean Dondelinger, le Commissaire de l'Information qui dut le moment venu le proposer à la Commission et le défendre. Émile Noël, alors président de l'Institut universitaire de Florence, qui avait été un conseiller précieux, défendit le projet auprès de son ami Dondelinger. Au

moment de son adoption par la Commission – nous savions que le président Delors y était favorable –, nous avons disposé de quelques heures pour lui trouver un autre nom que « Chaires européennes ». Notre proposition fut « Chaires Jean Monnet » pour signifier clairement que le projet visait les études sur l'intégration européenne. La décision de la Commission limitait toutefois le projet à trois ans : l'accord était donné pour une « action » et non un programme. Ainsi fut lancée l'Action Jean Monnet à l'automne 1989. Le premier appel à candidatures rencontra un succès inattendu : plus de 1 200 candidatures. Le vivier des professeurs ECSA et des anciens bénéficiaires des Bourses de recherche – près d'un millier en trente ans – allait enfin jouir d'une visibilité « officielle » dans leurs universités. Nous avons doublé le nombre de stagiaires et d'agents temporaires pour faire face aux nouvelles tâches qui nous attendaient. L'enthousiasme était général. En 1999, après dix ans d'Action Jean Monnet, 491 chaires Jean Monnet avaient été créées dans les pays membres ; mais aussi près de 1 500 cours et modules Jean Monnet et 200 aides diverses à la recherche et au lancement d'initiatives européennes dans les universités.

Le succès a conduit à pérenniser l'Action Jean Monnet. En 2001, l'Information universitaire a été transférée à la Direction générale de l'Éducation et de la Culture et je quittais la Commission après trente-huit ans d'une vie professionnelle intense.

#### **Avez-vous le sentiment d'avoir abouti à quelque chose ?**

Oui, dans la mesure où les objectifs de départ qui consistaient à inciter le monde universitaire à prendre en considération l'étude de la construction européenne ont finalement été entendus par les institutions académiques elles-mêmes. De 1960 à 1990, nous avons « ensemencé » le milieu universitaire avec les actions les plus diverses : subventions, bourses de recherche, colloques, débats, séminaires et, à partir de 1990, avec l'Action Jean Monnet, nous avons enfin apporté une plus grande visibilité et une reconnaissance scientifique aux enseignements européens. J'ai néanmoins le sentiment d'avoir manqué la dernière marche. Celle qui aurait abouti à institutionnaliser le Conseil universitaire de l'Action Jean Monnet et à maintenir dans ses prérogatives la conduite de l'Action Jean Monnet pour le compte de la Commission. Le transfert, en 2000, de la Division de l'Information universitaire à la DG de l'Éducation brouille, à mon sens, la perception que l'on peut avoir des ambitions de la Commission quand elle cherche à promouvoir l'étude de l'intégration européenne. Avant de lancer l'Action Jean Monnet, j'avais vérifié auprès des Représentations permanentes française et allemande l'accueil que les ministères de l'Éducation lui réserveraient. Les deux devaient répondre qu'ils « ne marcheraient pas sur les plates-bandes des universités ». Le cadre de la politique d'Information ne portait pas à confusion. C'est le préalable désormais incontournable de l'existence d'une base juridique pour toute dépense de la Commission qui a entraîné cette situation. L'AJM ne fait plus de « l'accompagnement », elle est un programme à la disposition des universitaires et des universités. Le site de la DG Éducation n'accorde d'ailleurs pas une grande visibilité à l'Action Jean Monnet, qu'il faut aller trouver dans le Programme de l'« Éducation au long de la vie ».

Aujourd'hui, l'Action Jean Monnet regroupe l'ensemble des activités jadis menées par la DG Information. La personne qui en a pris la succession, Belen Bernaldo de

Quiros, est parvenue à en augmenter sensiblement le budget avec l'appui du Parlement européen – M. José Maria Gil Robles, membre du PE ayant repris la présidence du Conseil universitaire après Émile Noël de 1989 à 1996 et Léo Tindemans de 1996 à l'an 2000. Elle a privilégié l'AJM qui couvre l'ensemble des programmes concernant les études de l'intégration européenne, y compris les réseaux ECSA-Europe et ECSA-World qui continuent d'être invités à se rencontrer à Bruxelles tous les deux ans. Les multiples activités que le programme Jean Monnet avait développées dans les années 1990 – comme les réunions des chaires Jean Monnet par discipline et les groupes de recherche thématiques qui ont tant contribué aux maillages transnationaux – ont été abandonnées.

### **Ça veut dire que l'interaction n'existe plus...**

Il n'y a plus cette interaction, ni une approche personnalisée comme dans le passé.

### **Il n'y plus de contact direct !**

Les contacts existent toujours avec les responsables et les présidents des associations ECSA- Europe et Ecsa-World qui restent les partenaires privilégiés de la Commission. Des professeurs peuvent, sans doute, parfois regretter les contacts directs du passé !

### **L'ambiance chère à Jean-Baptiste Duroselle a disparu.**

Hélas ! Mais les temps changent et de nouvelles générations sont aujourd'hui à la barre des études européennes. Mon autre regret est l'abandon depuis 1996 de la Base de données EURISTOTE qui montrait la vitalité de la recherche sur l'Europe. Mon souhait serait qu'elle soit relancée par ECSA-Europe...

### **Avez-vous songé à écrire tous vos souvenirs ?**

Les années passent et les archives de l'époque sont difficilement accessibles. Peut-être ferais-je mieux d'abandonner mon engagement dans la préparation du volume 2 de l'Histoire de la Commission... et me retourner vers tout ce passé !

### **Antonio Varsori nous disait qu'il manquait des éléments sur cette histoire, il y a donc une attente.**

En effet, à la demande du professeur Wilfried Loth, je suis allée voici deux ou trois ans faire le récit des débuts des relations des historiens avec la Commission aux membres actuels du Groupe de Liaison, dont le professeur Varsori qui n'est arrivé que plus tard dans « nos » réseaux des historiens, avec l'Action Jean Monnet me semble-t-il. Aujourd'hui, le Groupe de Liaison ne compte plus aucun membre de cette époque fondatrice.

### **Vous referez une véritable géographie universitaire européenne, ça peut être extraordinairement intéressant, à la fois une prosopographie et un bilan historiographique.**

Il y aurait à rappeler des anecdotes et, sans doute, à regretter bien des manquements. À cet égard, je me rappelle une note d'un collègue de la direction générale des Relations extérieures, M. Rhein, qui, revenant d'une mission à Séoul, où un ministre

ou secrétaire d'État l'avait accueilli en s'exclamant qu'il avait été lauréat d'une de nos Bourse de recherche ou du Prix des CE, nous demandait pourquoi nous n'essayions pas de rencontrer périodiquement ces « amis » que nous nous étions faits dans le monde.

**Des liens qui se tissent et qui demeurent, c'est un peu en adéquation avec ce que vous disiez, une espèce de corps universitaire qui s'est créé.**

Aujourd'hui, les nouvelles générations des « études européennes » devraient être encouragées à rejoindre les réseaux ECSA. Dans certaines disciplines, comme chez les historiens, un vide s'est créé entre les pères fondateurs et les plus jeunes.

**Malheureusement il me semble que le soufflé est retombé. Chez les historiens, le volet bilatéral prime, ce sont des échanges franco-allemands par exemple. Il n'y a plus cet esprit que vous avez décrit.**

C'est regrettable car les historiens aimaient se retrouver dans un contexte européen où ils rencontraient leurs collègues des autres pays. Le dernier exercice mené avec les chaires Jean Monnet en histoire portait sur un vaste projet de collecte de témoignages par interviews, coordonné par le professeur Gerhard Brunn de l'université de Siegen, mais qui ne fut pas poursuivi après mon départ en janvier 2001.

**À ce propos, on n'a pas essayé de vous débaucher ?**

À deux ou trois reprises... mais l'engagement envers cette action universitaire l'a emporté sur l'ambition professionnelle.

**Est-ce que vous vous définiriez comme militante ?**

Oui, militante pour une cause – la construction européenne – dont je continue à défendre les fondements et les principes.

**(Paul Collowald, arrivé peu avant, intervient alors)**

*En 2011, si vous posez cette question sur la militance, personne n'aura envie de répondre, alors que c'était une chose qui était admise il y a encore vingt ans. Je me souviens, lorsque j'ai fait mon drink d'adieu au Parlement européen, Plumb qui était président a fait un discours, a énuméré un certain nombre de choses et a conclu : « Finalement vous étiez un militant européen. » Il n'avait pas l'air de dire des choses incongrues).*

**J'ai une ultime question : vous avez parlé à plusieurs reprises de votre connaissance des diverses langues et il me semble vous avoir trouvée dans une association qui défendait la place de la langue française en Europe.**

...oui, la langue française dans les institutions européennes. L'antenne de Bruxelles de l'association DLF – Défense de la langue française – mène ce combat. Je ne voudrais pas que l'Europe devienne unilingue anglais. C'est une question de diversité culturelle.





Anne Dulphy et Christine Manigand, « Entretien avec Jacqueline Lastenouse », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 15, septembre-décembre 2011, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

**Pour citer cet article :** Anne Dulphy et Christine Manigand, « Entretien avec Jacqueline Lastenouse », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 15, septembre-décembre 2011, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)